



La mutuelle a résilié mon contrat

Par Hypocampe

Bonjour,

Je ne trouve rien dans les dispositions communes concernant un contrat de prévoyance collective suite au décès de mon mari, la mutuelle n'a pas voulu poursuivre le contrat qui datait de 1997 Pour moi seule, me faisant savoir que c'est mon mari qui était adhérent.

Ma question

En avaient-ils le droit ?

Merci à vous, si quelqu'un connaît les règlements des mutuelles